

**COMMUNAUTE DE COMMUNES « PIEGE – LAURAGAIS – MALEPERE »**

**EXTRAIT**

du Registre des Délibérations du Conseil Communautaire

Séance du 05 avril 2024

**OBJET : Convention mécénat Inessens « Orchestre à l'école »**

L'An deux mille vingt quatre

Le cinq avril,

Le Conseil communautaire de la communauté de communes « Piège-Lauragais-Malepère »,  
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A, la salle des Halles à Bram

Sous la présidence de M. André VIOLA

Date de Convocation du Conseil Communautaire : 22 mars 2024

Secrétaire de séance : Christian OURLIAC

**Présents :** Francis ANDRIEU, Bernard BREIL, Thierry CADENAT, Régis CALMON, André CATHALA, Serge CAZENAVE, Jacques DANJOU, Sarah DANJOU, Jérôme DARFEUILLE, Muriel DENUC GUICHET, Jean-Marc ESTREM, Jean Henry FARNE, Claudie FAUCON MEJEAN, Florence FOURRIER, José FROMENT, Dominique FROMILHAGUE, Florian GRIMMONPRE, Jean-François IMBERT, Bernard JUILLA, Denis JUN, Olivier JULLIN, Éric LANNES, Catherine LASSALLE, Christian LUCATO, Hélène MARTY, Anne-Marie MAZIERES, Christian OURLIAC, Paul PAINCO, Gilles PORTES, Michel PUJOL, Pascale RASTOUIL, Roselyne RIOS, Alain ROUQUET, Jean-Baptiste SARDA, Florence SCIAU, Serge SERRANO, Floréal SOLER, Yolande STEENKESTE, Rachel STREMLER, Pierre VIDAL, Estelle VILESPY, André VIOLA.

**Absents et excusés :** Loïc ALBERT, Didier ALRIC, Brice ASENSIO, Bruno BERTRAND, Jean BONNAFIL, Régis BRUTY, Pierre CAZAL, Éric DU FAYET DE LA TOUR, Michel GALANT, Lionel GARRIGUES, Emilien GUILHEMAT, Jean-Christophe MARIO, Didier MATTIA, Jean-Claude MAURETTE, Aurélien PASSEMAR, Benjamin PEYRAS, Françoise RODE.

**Avant donné pouvoir :** Marie-Hélène BOYER à Bernard BREIL, Magali FRECHENGUES à Alain ROUQUET, Maryse LALA LAFFONT à Serge SERRANO.

**Vu** le code général des collectivités territoriales

**Vu** les statuts de la communauté de communes Piège Lauragais Malepère

**Considérant** que dans le cadre du développement de l'offre de service de l'école des Arts, la CCPLM souhaite proposer un projet d'orchestre à l'école dès la rentrée de septembre 2024

Envoyé en préfecture le 08/04/2024

Reçu en préfecture le 08/04/2024

Publié le

ID : 011-200035707-20240405-D202404\_32-DE

**Considérant** que dans le cadre de ce projet tous les financements possibles permettront un reste à charge moins important pour la CCPLM

**Considérant** que l'entreprise INESSENS à Montréal souhaite apporter son soutien sous forme de mécénat (entrant dans le cadre de la loi du 1<sup>er</sup> août 2003 et prévu à l'article 238 bis du code général des impôts) dans le cadre d'actions culturelles.

Le Président propose de signer une convention avec l'entreprise INESSENS permettant à l'entreprise d'apporter un financement à hauteur de 1000 euros dans le cadre du projet d'Orchestre à l'école.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
à l'unanimité, après en avoir délibéré,

**APPROUVE** la signature d'une convention avec INESSENS

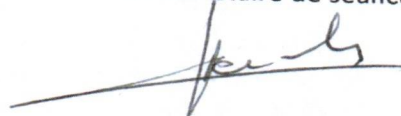
**AUTORISE** le Président à signer la convention afférente à ce projet

**AUTORISE** le Président à remettre un reçu fiscal à l'entreprise dans le cadre du mécénat

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.



Le secrétaire de séance



Christian OURLIAC

Rendu exécutoire par l'envoi en préfecture le 08/04/24 et la publication sur le site internet de la communauté de communes le 10/04/24

